

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes Question écrite n° 75695

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les statistiques d'obtention des mentions aux diplômes de l'enseignement supérieur. Elle souhaite en effet connaître le pourcentage d'obtention des mentions assez bien, bien et très bien au mastère sur l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous indique le nombre de masters LMD délivrés (France entière)

Tible de masters Livid delivres (France e				
	2005	2006	2007	2008
	58 250	92 481	96 574	97 605
	Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.			

L'année 2005 était encore une année de transition entre l'ancien système (DEUG, licence, maîtrise, DEA, DESS...) et les nouveaux cursus LMD, ce qui explique le faible nombre de masters LMD délivrés en 2005. Le ministère ne dispose pas d'informations concernant les mentions obtenues par les étudiants lors de l'obtention de leur diplôme. Les résultats de la session 2009 seront disponibles à l'automne 2010.

Données clés

Auteur: Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud

Circonscription: Hauts-de-Seine (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 75695 Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3838 **Réponse publiée le :** 15 juin 2010, page 6697